

P'insolite

GUÉNANGE

Conseil communautaire à huis clos

Le fait est rare et donc mérite d'être signalé. Ce soir, la communauté de communes de l'Arc mosellan se réunira à Buding mais le conseil se tiendra à huis clos. Comprendre par là que ni le public ni la presse ne seront les bienvenus.

Il y a de quoi s'interroger sur le procédé. L'Arc mosellan aurait-il quelque chose à cacher ? Préférerait-il éviter que certaines prises de parole ne s'ébruitent ?

À l'ordre du jour, il est notamment question de la prise de compétence en matière de périscolaire. Ce point, ou plus précisément son coût, serait-il sujet de discorde ? Bizarre, bizarre... Affaire à suivre donc.

URGENCES

Samu 57 Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).	(tél. 03 82 56 80 70).
Pharmacie Tous secteurs : composer le 3237.	Ambulances Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82) ; Klein à Illange (tél. 03 82 86 66 00) ; Sérafino à Uckange (tél. 03 82 86 36 10).
Sapeurs-pompiers Tous secteurs : tél. 18.	Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
Gendarmeries Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27). Metzervisse : rue des Romains	Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

METZERVISSE

Le cross par équipes se prépare



Le cross par équipes rassemblera vingt-trois classes de la circonscription au stade de Metzervisse. Photo Archives RL.

Jeudi, la 22^e édition du cross par équipes Usep de la circonscription d'Uckange, organisé par l'Association sportive et socio-éducative (ASSE) du groupe scolaire Jean-Moulin se déroulera au stade municipal de Metzervisse. Depuis une dizaine d'années, cette compétition est dotée du Challenge de la Bibiche Joseph Boulluing détenu pour un an par la classe de CE1 de Richemont qui la remettra en jeu.

575 enfants, une centaine de plus que l'an passé, venant de douze écoles et représentant vingt-trois classes du cours préparatoire au cours moyen 2 vont s'aligner dans vingt et une courses programmées dans la journée, sur des circuits longs de 600 m pour les CP à 1400 m pour les CM 2.

Le principe du cross par équipes est basé sur la solidarité des quatre équipiers du groupe, puisque le temps d'arrivée est pris sur le quatrième élément qui franchit la ligne d'arrivée. Vingt chronométrateurs de la classe de ce2/cm1 de Séverine Mélazzo et

Club de l'amitié aujourd'hui

Les membres du Club de l'amitié se retrouveront ce mardi 16 avril à 14h au centre culturel pour une réunion agrémentée d'un goûter. À cette occasion ils recevront deux classes de maternelle, dans l'après-midi, afin de déguster les beignets de carnaval et faire des jeux avec les enfants.

DISTROFF

Ça se passe à Joie de vivre

Lors de la dernière réunion de l'association Joie de vivre au centre culturel, la présidente Marie-José Neef a souhaité deux anniversaires de membres nés en avril à savoir Evelynne Woelfler pour ses 66 ans le 4 avril et Gilberte Mison pour ses 85 ans le 29 avril. Elle a aussi félicité quatre couples pour leur anniversaire de mariage ce mois, dont deux dépassent le stade du diamant et un l'or : les époux Marguerite et Georges Guerdier pour 67 ans le 1er avril, Marie-José et Gérard Neef pour 35 ans le 8 avril, Mariette et Nicolas Kremer pour 66 ans le 21 avril et Albertine et Nicolas Schmidt pour 54 ans le 28 avril.

La prochaine réunion se tiendra mardi 23 avril à 14h au centre culturel.

KÉDANGE-SUR-CANNER

Prévention des cambriolages

À l'initiative de la municipalité, le commandant du groupement de brigades de gendarmerie animera une conférence-débat sur un sujet hélas préoccupant : les cambriolages. Comment les empêcher un maximum... et réponses à toutes les questions que l'on peut se poser.

On se retrouvera, salle Saint-Rémi, vendredi 19 avril, à 18h.

Un centre-ville tout neuf d'ici à 2025

Il y a 20 ans, les difficultés de développement de Guénange étaient liées au manque de maîtrise foncière. Avec le rachat, en 2008, de 25 hectares de terrains à la Fondation de La Salle, la municipalité voit les choses en grand.

C'est une vision d'avenir pour Guénange que l'esquisse aujourd'hui la municipalité. D'ailleurs, le maire Jean-Pierre La Vaullée ne cesse de rappeler qu'il faudra peut-être « attendre 2020 ou 2025 pour profiter des futures infrastructures de la ville ». Ce qui n'empêche pas de les présenter dès à présent.

Un regroupement pédagogique

6 000 m². Les écoles du Bois et Saint-Matthieu datent des années 1960. Leurs bâtiments sont particulièrement énergivores, dotés d'un système de chauffage vétuste et d'une mauvaise isolation. Un impact financier non négligeable sur le budget communal. La solution semble toute trouvée : fusionner les deux sites au sein d'un même bâtiment basse consommation. Ainsi est né le projet de regroupement pédagogique.

Pourtant, quelques Guénangeois sont sceptiques. « Pourquoi démolir deux écoles pour en bâtir une nouvelle ?, proteste un habitant. Pouvons-nous nous le permettre en temps de crise ? De plus, après un calcul simple, j'en conclus que le regroupement pédagogique devrait accueillir... 376 élèves et 17 classes. C'est presque la taille d'un collège ! » En d'autres termes : beaucoup trop.

« Nous nous adressons aux couples de demain, rappelle le maire. Quand les deux parents travaillent – et parfois loin –, ils sont contents de pouvoir déposer tous leurs enfants à 7 h 30 et de les récupérer au même endroit à 18 h. Or on trouvera au sein de la même structure des lieux dédiés à la restauration et au périscolaire. »

Le maire ajoute que plusieurs classes de l'école Saint-Matthieu se trouvent à l'étage : « Quoi qu'il en soit, d'ici 2015, la municipalité devra répondre



Le plan esquissé par le maire et son équipe situe les principaux bâtiments du nouveau centre-ville de Guénange. Photo DR.

aux normes d'accessibilité. Sur ce site, ça paraît impossible. »

Un village-seniors

5 000 m² à 14 200 m². « Durant l'âge d'or de la sidérurgie, tout le monde est venu à Guénange en même temps. Résultat : aujourd'hui, la population a bien vieilli ! Il faut donc s'adapter et permettre à ceux qui le souhaitent de disposer de logements adaptés », explique le maire. Le village-seniors sera couplé d'une maison médicale. Ce type d'établissement étant souvent prisé par les jeunes professionnels, il pourrait lutter contre le phénomène des déserts médicaux.

Un centre culturel

6 980 m² à 1 ha. Par soucis de cohérence, le centre sera sans doute situé non loin de l'actuelle salle Pablo-Neruda. Il permettra aux associations d'organiser différentes manifestations sans être tributaires du mauvais temps. Des brocantes et toutes sortes d'expositions pourraient s'y tenir. En parallèle, l'espace servira de marché couvert.

Des habitations

30 000 m². « Celles-ci devront être déclinées sous toutes les formes : locations, maisons individuelles "en bande"

ou isolées », dévoile Jean-Pierre La Vaullée. Des parkings seront prévus aux abords.

Des espaces verts ?

Petite déception pour certains : le manque de "poumons verts" inclus au projet. « Nous devons composer avec la présence d'une ligne à haute tension au beau milieu du site, avance l'urbaniste Jean-Michel Froehlich. Trois mesures sont envisageables : le maintien, l'enfouissement ou le dévolement. La solution qui nous paraît la plus opportune est le maintien. Il faudra alors respecter une zone de recul. À cette place, nous pourrions sans doute

aménager un espace vert. » Le maire, quant à lui, rappelle la présence de la forêt toute proche et le projet d'une zone de loisirs entre la route de Thionville et l'autoroute, avec verdure et aménagement de petits étangs.

Nouvelles voiries

« Des nouvelles voies d'accès devront impérativement être construites, souligne Jean-Michel Froehlich. Elles sont indispensables pour permettre la griffe du nouveau Cœur de ville. Pas question de construire un centre renfermé sur lui-même. »

Marie KOENIG.

Combien ça coûte ?

Suite à la fermeture du centre de formation professionnelle (CFP) de la Salle, la commune a acquis les terrains de la fondation (bâtiments, ateliers et terrains attenants). Un emplacement représentant quelque 25 hectares proches de la ville et 6,5 hectares en plein centre. « On ne s'y attendait pas : le bâtiment devait être mis en vente, pour l'euro symbolique et 8 000 € l'are, rappelle le maire Jean-Pierre La Vaullée. Seulement voilà : les

bâtiments étaient vétustes, inadaptés au logement – avec des fenêtres d'un seul côté du bâtiment – et un désamiantage obligatoire à prévoir. »

La préfecture décide finalement la fermeture des lieux et, le 3 juillet 2008, le conseil municipal décide de racheter le terrain. Un coût qui s'élève à 1 526 570 € et dont le remboursement, sur cinq ans, ne doit débuter qu'à partir de la démolition des bâtiments. Soit... en 2013. En

plus, la commune s'engage à participer à hauteur de 25 % aux frais de démolition des bâtiments (soit 165 000 €).

S'ajouteront à ces sommes les frais de construction pour les différentes infrastructures. Pour l'heure, seule la création du regroupement périscolaire a été chiffrée. Six millions d'euros auxquels s'ajouteraient 500 000 € pour un gymnase. Un chiffre qui fait grimacer d'avance les Guénangeois. La municipa-

lité veut croire qu'elle pourra récupérer 50 % de dotations et subventions.

« Le but de l'opération est d'équilibrer recettes et dépenses au fil des années avec la vente des parcelles, précise pour conclure Jean-Pierre La Vaullée. La commune ne restera propriétaire que de l'emplacement des écoles et du centre culturel. Le reste (logement, village-seniors, etc.) est destiné à être revendu à des opérateurs privés. »

Localisation du centre

Le projet Cœur de ville se décline sur plusieurs sites.

• **Le secteur A.** Actuellement, on n'en distingue qu'une infime partie. Les trois bâtiments Bati-gère tout récemment sortis de terre constituent déjà un bout de ce futur "hyper-centre". Ce sont ainsi 53 logements, 15 garages en sous-sol, 2 cellules commerciales et 38 places de parking qui s'intégreront au projet, à terme. Ces locaux sont situés sur l'emplacement de l'ancien supermarché Match, non loin de la salle Pablo-Neruda. Ils constituent la frontière ouest du Cœur de ville. Celui-ci sera bordé, au nord, par le boulevard du Parc-Urbain et, au sud, par la route de Metzervisse. À l'est, la frontière est située le long du cimetière.

C'est sur cette surface, d'environ 6,5 hectares, que se trouveront les principales nouveautés. Sur place, on trouve actuellement (entre autre) des terrains de sports et un pré. Le bâtiment agricole qui s'y trouve devra être détruit.

• **Le secteur B.** Un deuxième secteur se situe à quelques rues de là, sur l'emplacement des actuelles écoles maternelle et primaire Saint-Matthieu et de son gymnase. Le complexe scolaire devra être détruit. À sa place se dresseront des lieux d'habitation et un petit espace vert.



Le cœur de ville aujourd'hui : un pré aux vaches. Photo Julio PELAEZ.

A suivre...

• L'équipe municipale planche sur le Cœur de ville depuis le 25 novembre 2010, date à laquelle le projet d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) est validé.

• Le 13 avril dernier, la population est sollicitée lors d'une première réunion publique de présentation. Les intéressés sont nombreux à venir débattre. Désiderata, doléances et critiques sont longuement exposés.

• Le 26 juin, les acteurs du projet présenteront les dernières avancées du projet, tout en incluant au besoin les remarques ayant été faites précédemment par les habitants.

• Après la mise en place du règlement de la ZAC, les études vont pouvoir être menées par la société Berest, établie à Basse-Ham. Son rôle sera d'évaluer la réalisation du projet et notamment d'établir les coûts.

BERTRANGE-IMELDANGE

Les écoliers en mairie



Dis, Monsieur, c'est quoi un maire ? Photo RL.

Guy Noël, le maire a accueilli, dernièrement, les élèves des classes de CM1 et CM2 dans les locaux de l'hôtel de ville. À l'initiative des maîtresses, la visite de la mairie a commencé par le secrétariat, la comptabilité, les archives et les annexes : visite qui a permis à tous de s'apercevoir de la réalité et du quotidien des élus et des employés administratifs. Ensuite, la visite s'est poursuivie par un échange entre les élèves et M. Noël dans la salle du conseil sur la fonction d'élu et tout particulièrement sur celle de maire. Assailli de questions par les enfants qui

avaient préparé avec soins leur rencontre avec l'édile, le maire a, avec force détail, répondu et expliqué aux jeunes en quoi consiste son mandat.

Les lotissements, les problèmes de bruit, les nuisances, le désencastrement de la jeunesse, les bâtiments publics, le terrain de foot, l'avenir de la commune... le spectre des questions a été large. « Surprenant et intéressant », confiait Guy Noël.

Une expérience à réitérer dans les années à venir tant l'intérêt des élèves a été manifeste..

Loto de la BILCF

L'association Bertrange Imeldange Loisirs Culture et Fêtes, (BILCF) organise, le samedi 20 avril dans la salle Jacques-Martin, un loto avec 2 500 € de bons d'achats.

L'ouverture des portes se fera à 17h et le début des jeux à 20h.

Gros lots de 1 000 € plus bingo.

Prix des cartons : sept cartons pour 10 €, quinze cartons : 20 €, vingt-quatre cartons : 30 €, le carton supplémentaire : 1,50 €.

Buvette, casse-croûte et pâtisserie sur place.

Réservation au 06 85 20 41 25

BOUSSE

Nouvelles de la cigogne

Nous apprenons les naissances de Valentine et de Samuel au sein du foyer de Frédéric Jaminet et d'Isabelle Lavarenne domiciliés dans la commune.

Tous nos vœux de prospérité aux bébés, et félicitations aux heureux parents.

Mercredi 17 avril 2013 à 19 h 00

STADE MUNICIPAL Amnéville-Thermes

C.S.O. AMNÉVILLE (CFA)

BEAUVAIS (CFA)

ENSEMBLE POUR GAGNER !

41283500